

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 1/7

TEL: 03-26-49-58-70

Date d'impression: 24.03.2020 Révision: 24.03.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

WHITE SPIRIT SANS ODEUR · Nom du produit:

· Code du produit: 0796 · Numéro CF: 920-901-0

· Numéro d'enregistrement 01-2119456810-40-xxxx

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation Solvant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Société CHARBONNEAUX BRABANT Société P. BRABANT Société FLOURENT BRABANT TEL: 03-20-41-28-05 TEL: 03-20-41-28-05 Société BRABANT CHIMIE TEL: 02-38-87-81-75 TEL: 01-30-37-00-04 TEL: 02-32-79-55-00 Société HAUGUEL Saint Ouen Société HAUGUEL Gonfreville

Service Sécurité de la société CHARBONNEAUX BRABANT · Service chargé des renseignements:

52 rue de Justice - Z.I. Port Sec 51100 REIMS

Tel: 03 26 49 58 70

Courriel: chimie @charbonneaux.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence: ORFILA téléphone: 01 45 42 59 59

SAMU: 15 POMPIERS: 18 Emergency Number 112

Pour connaître la liste des médecins de garde contactez le 15.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement (CE) n°

1272/2008

· Pictogrammes de danger

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.



· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

· Conseils de prudence

· Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P101 P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics,

équipement de protection du visage. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

P331 NE PAS faire vomir P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux

conformément à la réglementation locale et nationale.

· Indications complémentaires: ATTENTION - Produits énergétiques détaxés aux usages réglementés (arrêté du 8 juin 1993

modifié). Interdits comme carburant ou combustible. Contient: 30% et plus d'hydrocarbures aliphatiques

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Indications particulières concernant les dangers

pour l'homme et l'environnement:

Le produit ne possède pas, ou n'engendre pas en cours d'utilisation, d'autres propriétés dangereuses qui ne feraient pas l'objet d'une classification selon le règlement (CE)

n°1272/2008.

(suite page 2)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 24.03.2020 Révision: 24.03.2020

Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR

(suite de la page 1)

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: · vPvB: Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement

(CE) n°1907/2006.

Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement

(CF) n°1907/2006

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.1 Substances Combinaison complexe et variable d'hydrocarbures isoparaffiniques dont le nombre de carbones

se situe en majorité dans la gamme C11-C13 et dont le point d'ébullition est compris

approximativement entre 170°C et 250°C. Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics.

· No CAS Désignation · Code(s) d'identification

920-901-0

· Numéro CE:

· Indications complémentaires:

La définition Européenne de la substance ainsi que le classement et l'étiquetage qui s'y

rattachent ont été développés dans le cadre de la réglementation 1907/2006/EC (REACH). CAS de référence: 90622-58-5

·SVHC néant

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

 Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Demander immédiatement conseil à un médecin.

Contacter le personnel secouriste et le service Hygiène Sécurité Environnement. · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Demander immédiatement conseil à un médecin. Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les veux: Rincer les yeux, pendant 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un ophtalmologiste

Vérifier que la victime ne porte pas de verres de contact, les retirer.

· Après ingestion: Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

Ne pas faire vomir sauf indication contraire du corps médical

En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. Dans ce

cas, la victime doit être immédiatement transportée en milieu hospitalier

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et

différés

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires Pas de traitement spécifique requis.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Movens d'extinction

· Movens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement

Eau pulvérisée

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

· Produits extincteurs déconseillés pour des

raisons de sécurité:

Un jet d'eau à grand débit peut propager le feu

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la

substance ou du mélange

Monoxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Les eaux de ruissellement vers les égouts peut provoquer un incendie ou une explosion. Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie. · Autres indications Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement

de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire. Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Eviter le contact avec la peau et les yeux

NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.

(suite page 3)

(suite de la page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.03.2020 Révision: 24.03.2020

Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR

6.2 Précautions pour la protection de

l'environnement: Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau

souterraines

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et

de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant, liant

universel, sciure)

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante Utiliser du matériel antidéflagrant

· 6.4 Référence à d'autres rubriques Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une

manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Porter les équipements de protection requis avant toute manipulation (voir chapitre 8)

Si possible, utiliser un système de transfert clos.

· Préventions des incendies et des explosions: Les équipements appropriés pour faire face aux incendies, les déversements et les fuites doivent être facilement accessibles.

Mise à la terre des équipements

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Exigences concernant les lieux et conteneurs

de stockage:

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants

Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.

Ne conserver que dans l'emballage d'origine. N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour la matière/le produit.

Les réservoirs de stockage doivent avoir une liaision équipotentielle electrique et une mise à la

• Indications concernant le stockage commun: Ne pas stocker avec les aliments.

· Autres indications sur les conditions de

stockage

Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour

l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à

surveiller par poste de travail:

Néant

DNEL

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics.

DNEL (OTH)

Conformément aux informations qui nous ont été fournies, le produit n'a aucun effet nocif s'il il est utilisé et manipulé selon les indications

·PNEC Information non disponible

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Favoriser la mise en place de mesures de protection collectives par rapport aux mesures de protection individuelle.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

En cas de risque d'exposition au delà des valeurs moyennes d'exposition, port obligatoire d'un équipement individuel de protection respiratoire. Utiliser des appareils conformes à une norme approuvée.

· Filtre recommandé pour une utilisation

momentanée:

· Protection des mains:

· Protection respiratoire:

Attention! Les filtres ont une durée d'utilisation limitée.



Gants de protection

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Il convient de tenir compte du fait que la resistance d'un gant est influencée par des facteurs tels que la température d'utilisation du produit, sa concentration, l'épaisseur du gant, le temps d'immersion. Préserver du risque chimique demande de connaître également l'ensemble des autres paramètres propres au poste de travail (risque mécanique,

(suite page 4)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.03.2020 Révision: 24.03.2020

Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR

(suite de la page 3)

thermique, dextérité requise, manipulation de pièces abrasives)

Se référer aux informations sur les résistances chimiques du fabricant de chaque gant et mener un essai préalable pour déterminer si le gant est adapté aux

conditions d'utilisations réelles.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Çaoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur du matériau récommandée: > 0,2

· Temps de pénétration du matériau des gants Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à

respecter. Il faut noter que la durabilité des gants de protection chimique peut être notablement plus courte que le temps de pénétration mesuré par la norme EN374 en raison des nombreux

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

effets exterieurs spécifiques à un poste de travail. Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 480min

· Protection des yeux: Lunettes en cas de risque de projections · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Forme: Couleur: Odeur:

· Aspect:

· Seuil olfactif: · valeur du pH:

Point de fusion/point de congélation: Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 185-215 °C · Point d'éclair:

· Changement d'état

· Température d'auto-inflammation: · Propriétés explosives:

· Limites d'explosion: Inférieure:

Supérieure: · Pression de vapeur à 20 °C: · Densité à 20 °C:

· Masse volumique: Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau:

Viscosité: Cinématique à 20 °C: 0,6 Vol % 6,5 Vol % <1 hPa

Liquide

Incolore

Presque inodore

Non applicable. Non déterminé

Non déterminé.

>64 °C

Information non disponible

0.765 a/cm3 760-775 kg/m³

Insoluble Pas ou peu miscible

Non déterminé

1,3 mm2/s (ASTM D 445)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue. Chaleur / source de chaleur Les agents oxydants

· 10.4 Conditions à éviter 10.5 Matières incompatibles:

· Coefficient de partage: n-octanol/eau:

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

La combustion génère des oxydes de carbone

Monoxyde de carbone Aldéhydes Hydrocarbures Gaz/vapeurs toxiques

Acides forts

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.03.2020 Révision: 24.03.2020

Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR

(suite de la page 4) Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics. LD50 >5.000 mg/kg (RAT) (OECD 401) Oral Dermique | LD50 | >5.000 mg/kg (LAPIN) (OECD 402) Inhalatoire LC50 >5.000 mg/l (RAT) (OECD 403)

Par voie orale: Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis · Par voie cutanée: Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis · Par inhalation: Les données disponibles indiquent que les critères de classification ne sont pas remplis

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

· Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics.

NOELR | 1.000 mg/l (ALGUES) (OECD 201)

Pseudokirchneriella subcapitata - biomass - growth rate

0,32 mg/l (POISSONS) (QSAR Petrotox) Ónchorhynchus myskiss

ErL50 >1.000 mg/l (ALGUES) (OECD 201) Pseudokirchneriella subcapitata EbL50 >1.000 mg/l (ALGUES) (OECD 201)

Pseudokirchneriella subcapitata >1.000 mg/l (DAPHNIES) (OECD 202) EL50 Daphnia magna

LL50 >1.000 mg/l (POISSONS) (OECD 203) Onchorhynchus myskiss

12.2 Persistance et dégradabilité

Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics.

Biodegradabilité 31 % (OTH) (OECD 301 F 28jours) Non facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Insoluble, le produit s'étale à la surface de l'eau Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol

· 12.4 Mobilité dans le sol

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT:

Le produit ne possède pas de propriétés PBT telles que définies à l'annexe XIII du règlement (CE) n°1907/2006. · vPvB: Le produit ne possède pas de propriétés vPvB telles que définies à l'annexe XIII du règlement

Pas d'autres informations importantes disponibles

(CE) n°1907/2006.

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales. Pour la manipulation des déchets, prendre les précautions définies aux chapitres 7 et 8.

Réutilisation ou recyclage lorsque c'est possible, sinon incinération selon les méthodes

Des données concernant l'utilisation par le consommateur sont nécéssaires pour déterminer le code déchet.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· Emballages non nettoyés:

· Code déchet:

· Recommandation: Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le

Ne pas découper, perforer ou souder sur ou à proximité des emballage vides. Les emballages vides peuvent contenir des résidus dangereux. Ne pas retirer l'étiquette de l'emballage tant qu'il n'est pas nettoyé.

Ne pas traiter l'emballage vide comme un déchets ménager.

(suite page 6) FR

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.03.2020 Révision: 24.03.2020

Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR

Ne pas incinérer un emballage fermé

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'O · ADR, ADN, IMDG, IATA	DNU néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l	l'utilisateur Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'ann	uexe II de la
convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La définition européenne de la / des substances ainsi que le classement et l'étiquetage qui s'y rattachent ont été développés dans le cadre de la réglementation 1907/2006/EC (REACh). Cette nouvelle définition "REACH" n'est pas reprise systématiquement dans les inventaires suivants, cependant, la substance peut y être listée par son numéro CAS de référence.

Substance: 90622-58-5

· TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

la substance n'est pas comprise

Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances

la substance est comprise

Chinese Chemical Inventory of Existing Chemical Substances

la substance est comprise

· Asutralian Inventory of Chemical Substances

la substance est comprise

Canadian Domestic Substances List (DSL)

la substance est comprise

 Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

· Directive 2012/18/UE

· Catégorie SEVESO

Non concerné

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE

XVII

Conditions de limitation: 3

· Indications sur les restrictions de travail:

Rubriques nomenclature ICPE (France): / Respecter les réglementations nationales applicables (ICPE, Code du travail, Maladies

professionnelles)

voir chapitre 2

· Substances extrêmement préoccupantes

(SVHC) selon REACH, article 57

Néant

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces informations ne dispensent pas l'utilisateur de contrôler le produit et n'engagent en aucun cas notre responsabilité quant à l'utilisation pour laquelle il le destine

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

(suite page 7)

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.03.2020 Révision: 24.03.2020

Nom du produit: WHITE SPIRIT SANS ODEUR

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REAC LC50: Lethal concentration, 50 percent LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

·* Données modifiées par rapport à la version précédente

(suite de la page 6)